



Assemblée générale mixte du 16 juin 2009 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires et du document de référence 2008

Nanterre, le 29 mai 2009

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le :

**mardi 16 juin 2009 à 9 heures 30
au Salon Etoile Longchamp de l'hôtel Concorde La Fayette
3, Place du Général Kœnig – 75017 Paris**

L'avis de réunion et l'avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, ont été publiés respectivement au BALO du 11 mai 2009 et du 29 mai 2009. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans le même avis.

Les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société ou à la Société Générale, teneur de compte, de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'assemblée.

Le document de référence 2008, qui intègre notamment le montant des honoraires des commissaires aux comptes, le descriptif du programme de rachat d'actions, le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise du Président du Conseil de Surveillance et les rapports des commissaires aux comptes, est mis en ligne sur le site de la société (www.ims-group.com). Il est également tenu à disposition au siège social.